

LE BILINGUISME EN LANGUES RÉGIONALES, MODÈLE PÉDAGOGIQUE POUR RÉFORMER L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

LA FLAREP TRAVAILLE AVEC LE GROUPE D'ÉTUDE LANGUES RÉGIONALES
À L'ASSEMBLÉE

La FLAREP, Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public, communiqué :

La FLAREP, à l'issue d'une séance de travail le mercredi 20 juin à l'Assemblée Nationale avec le Groupe d'étude sur les langues régionales, a constaté avec des députés de Bretagne, Corse, Alsace, Polynésie, Pays Basque, Savoie, Flandre, Béarn et Hérault, que l'enseignement bilingue en langue régionale - qui représente en France quelques 100 000 élèves - constitue un modèle innovant pour résoudre la question récurrente de l'amélioration de l'apprentissage des langues dans le système éducatif. La pédagogie de l'apprentissage précoce et de la pratique de DNL dans la langue, forte d'une expérience de 35 ans et de résultats probants conduisant au plurilinguisme effectif des élèves, se place aujourd'hui au cœur des préoccupations de réforme du système éducatif.

Disparité de traitement

Or, députés et représentants des langues notent toujours une énorme disparité de traitement entre langues :

- du franco-provençal/savoyard et du flamand occidental que le Ministère refuse toujours d'inscrire sur la liste des langues régionales de l'Éducation nationale au tahitien ou au corse dont bénéficient tous les élèves ;
- en passant par le basque qui concerne près de 40 % des élèves bilingues dans le 1^{er} degré toutes filières confondues, dont les 2/3 dans l'enseignement public ;
- et une absence de pilotage de la question de l'enseignement des langues régionales par le gouvernement, qui se traduit par la multiplication des dysfonctionnements sur le terrain.

Gains et bénéfices grâce aux LR

Dans la mesure où les langues régionales constituent un outil pour le développement économique des régions et un moyen d'obtenir des gains importants, aussi bien en termes de bénéfices didactiques et cognitifs que d'amélioration de la productivité professionnelle, les

parlementaires et les associations sont convenus de travailler conjointement à trois objectifs prioritaires :

1. Amender les textes sur les réformes éducatives (comme le bac et le lycée ou les enseignements fondamentaux) pour y rétablir la place des langues régionales oubliées dans ces textes.
2. Rétablir un dialogue constructif entre notre fédération et le Ministère de l'Éducation afin de mener à bien un travail suivi et concerté.
3. Dresser un plan de formation qui permette de surmonter les problèmes récurrents de ressources.

Prochaine réunion au MEN

Les associations d'enseignement des langues régionales se rendront le 3 juillet prochain au Ministère de l'Éducation nationale accompagnées de parlementaires pour y procéder à une première réunion de travail d'urgence en vue de la rentrée prochaine. Les députés du Groupe d'étude Langues régionales à l'Assemblée travaillent par ailleurs à une prise en compte effective de la reconnaissance des langues régionales et de leur enseignement dans la Constitution à l'occasion de sa réforme lancée le 26 juin en commission des lois avant de passer en séance plénière à partir du 9 juillet.

Pour toute précision ou contact : www.flarep.com

Président : Thierry DELOBEL flarep@flarep.com

Secrétaire : Alà BAYLAC FERRER baylacferrer@aplec.cat

BP 221- 64502 SAINT JEAN DE LUZ

+33 [0]5 59 26 60 60

+33 [0]4 68 66 22 11



Les représentants de la FLAREP à l'AN : Martine Ralu (Oc-bi), Marc Bron (Ass. Enseignants de Savoyard), Thierry Delobel (Ikas-bi), Jean-Paul Couché (ANVT), Alà Baylac Ferrer (APLEC), Rémi Thouloat (Dev Yezh), Marie Jeanne Verny (FELCO), Emmanuelle Parisse (Eltern Alsace), avec quelques-uns des 35 participants à la réunion du Groupe d'étude LR (députés et assistants parlementaires), autour de Paul Molac, président du Groupe et député breton LREM...